

OÙ FAIRE LA DEMARCHE ?

Les pièces justificatives doivent être déposées sur la plateforme dédiée, ou à défaut, par courrier.



> Assistance téléphonique dédiée du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h00 à 14h00 au 02 14 40 41 50



IMPORTANT : tous les documents transmis doivent être au même nom et à la même adresse, sans quoi la subvention ne pourra pas être accordée.

L'instruction des dossiers de demande de subvention donnera lieu au versement des aides sous conditions de ressources. La subvention vous sera versée, par virement, une fois votre dossier validé par nos services.



CONTACTS ET INFOS PRATIQUES

Toutes les infos sur <https://aides-velo.nantesmetropole.fr>



BESOIN DE COURS DE VÉLO ?



Vous pensez avoir besoin de cours de vélo et de conseils pour être plus à l'aise et utiliser votre nouveau vélo dans la circulation ?

Alors, prenez contact à l'adresse mail contact@apprentissage-velo.fr (en précisant votre numéro de téléphone) ou par téléphone au 07 81 26 63 97 et réservez vos séances.

Et tout cela à tout petits prix ! (entre 3 € et 7 €)

FACILITE
la pratique
du vélo
pour tous



FAVORISE
l'achat d'un vélo
neuf ou d'occasion



 OFFRE
SPÉCIAL
PETIT BUDGET

AIDE À
L'ACHAT
D'UN VÉLO

AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO

Depuis le 1^{er} juin 2023, des aides métropolitaines sous condition de ressources sont proposées pour les adeptes du vélo et ceux qui souhaitent en acquérir un.

→ LES AIDES À L'ACHAT CONCERNENT :

- l'achat de vélos neufs ou d'occasion achetés auprès de professionnels du cycle, tels que vélos classiques, électriques, pliants, cargo...*



- l'achat et l'installation par un professionnel de kits d'électrification de vélo

- l'acquisition d'un antivol en U et le marquage du vélo sont également pris en compte dans l'aide si ils sont achetés en même temps que le vélo ou le kit d'électrification.



- l'achat de vélos d'occasion auprès des associations Atao et Vélocampus

Ces aides concernent tous vélos ou équipements achetés après le 1^{er} janvier 2023.

*sauf speedbike, monocycle, cariole

QUEL EST LE MONTANT DES AIDES ?

Le montant des aides dépend de votre quotient familial (QF) et du type de vélo acheté.

POUR PLUS D'INFORMATION :
<https://aides-velo.nantesmetropole.fr>



Par exemple

1 COUPLE avec 2 ENFANTS souhaite acheter un VÉLO CARGO

Leur quotient familial est compris entre 751 et 900. Ils vont bénéficier de 30 % d'aide financière à l'achat de leur vélo cargo jusqu'à une limite de 300 euros.

1 PERSONNE SEULE souhaite acheter un VÉLO CLASSIQUE

Son quotient familial est en dessous des 350. Elle bénéficie de 90 % d'aide financière à l'achat de son vélo jusqu'à une limite de 150 euros.

AIDES À L'ACHAT DE VÉLOS PERSONNELS

Type de vélos	POURCENTAGE DE RÉDUCTION VÉLOS NEUFS OU OCCASION			
	QF ≤ 350	351 ≤ QF ≤ 500	501 ≤ QF ≤ 750	751 ≤ QF ≤ 900
	90 %	70 %	50 %	30 %
Montant maximum de la subvention				
Classique	150 €	120 €	100 €	50 €
VAE ET KIT	800 €	500 €	250 €	150 €
Autres*	1 500 €	1 000 €	600 €	300 €

À noter également que l'État a reconduit les aides à l'acquisition de vélo sur l'année 2023.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15906>

QUI BÉNÉFICIE DE CES AIDES ?

Les aides métropolitaines sont réservées aux personnes majeures, domiciliées sur la métropole nantaise, dont le Quotient Familial (QF) est inférieur ou égal à 900.

Si vous êtes éligible, munissez-vous des pièces justificatives suivantes pour constituer votre dossier

- copie de votre pièce d'identité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un des 2 documents suivants :
 - l'attestation de paiement de la Caisse des Allocations Familiales (CAF) ou de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) mentionnant un niveau de Quotient Familial (QF) pour les ménages connus des services de la CAF
 - le dernier avis d'imposition pour les ménages inconnus des services de la CAF ou de la MSA, à partir duquel est calculé un QF
- la facture d'achat

Si vous justifiez de l'attestation l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), vous bénéficiez automatiquement de l'aide maximum, en montant et en taux, quelque soit le vélo acheté, dans la limite du plafond défini par type de vélo.